

Assemblée générale constitutive du 28 avril 2018

Théâtre Tumulte, Neuchâtel.Serrières

Procès-verbal

Présents:

Françoise Boillat, Dominique Bourquin, Aurore Faivre, Yves Robert, Jean-Philippe Hoffman, Anne Wyrsh, Teresa Larraga, Monique Ditisheim, Matthieu Béguelin, Simon Bonvin, Vincent Held, Ophélie Steinmann, Marie-Claude Gignac, Florence Annoni, Juliette Vernerey, Christine Brammeier, Sylvie Girardin, Philippe Vuilleumier

Excusés:

Isabelle Meyer, Raphaël Tschudi, Fanny Rossel, Cours de Miracles, Patrice de Montmollin, Frédérique Nardin, Noémie Baudet, Catherine Meyer, Olivier Nicola, Garance La Fata, Nadège Guenot, Camille Mermet, Sandro de Feo, Léonard Schneider, Janick Nardin, Raymond Pouchon, Alain Jacot, Christiane Margraitner, Muriel Matile, Christophe Bugnon

1. Salutations

Françoise Boillat salue l'assemblée et remercie le Théâtre Tumulte pour son hospitalité. Chacun des participants se présente.

2. Historique

Philippe Vuilleumier rappelle que ces dernières années les indépendants neuchâtelois du théâtre se sont réunis dans des groupements informels (« Mouvement 2005 », « Brunchs des indépendants », « Théâtre Pro NE »).

Dernier en date, le groupement Théâtre Pro NE avait défini deux axes de travail:

1. Visibilité du théâtre indépendant neuchâtelois
2. Diffusion et création de réseaux

En 2017 et 2018 le travail s'est concentré sur le premier de ces deux points: présence concrète dans les Fêtes du Théâtre mises sur pied par les institutions (Passage, TPR, ABC et CCN):

- FT 2017: visites guidées et théâtralisées au Passage et à l'Heure bleue + stands
- FT2018 : film « Vidéomaton du théâtre neuchâtelois » réalisé par Camille De Pietro et stage de formation continue Nathalie Béasse au Théâtre du Concert (stage qui a hélas dû être reporté). Le Théâtre Tumulte a également présenté son spectacle « Un peu de vacances » au Centre Dürrenmatt.

A l'occasion de la Fête du Théâtre 2017, le groupement Théâtre Pro NE s'est constitué en association: « Théâtre Pro Neuchâtel ». Les statuts ont été signés le 20 décembre 2017 (présidence: Aurore Faivre; vice-présidence et secrétariat: Dominique Bourquin; Trésorerie: Françoise Boillat).

L'association ainsi constituée a pu réunir les montants nécessaires à la réalisation du film de Camille De Pietro et à la tenue du stage de Nathalie Béasse.

3. Présentation de l'association « Théâtre Pro Neuchâtel »

Aurore Faivre souligne que la nouvelle association entend maintenant élargir son champ d'action et s'ouvrir à une démarche de fond.

Aurore Faivre présente les buts de l'association et son champ d'activité sur la base des statuts:

Art. 4 Buts

L'Association a pour but principal la défense des intérêts des professionnels de la scène indépendante neuchâteloise actifs dans le domaine du théâtre. Elle œuvre principalement à la promotion des activités de ces professionnels et à la formation de ces derniers.

Art. 5 Activités de l'association sont les suivantes :

- Organiser des événements fédérateurs regroupant les professionnels de la scène indépendante neuchâteloise (théâtre neuchâtelois), tels la « fête du théâtre »
- Organiser la promotion des activités de ses membres sur le plan régional et national.
- Proposer et organiser des formations professionnelles dans le domaine du théâtre.

L'association regroupe actuellement les trois personnes signataires des statuts. Ce comité « provisoire » est secondé par des membres du GT Théâtre Pro NE: Nadège Guenot, Muriel Matile, Nathalie Sandoz, Vincent Held et Philippe Vuilleumier.

L'association souhaite trouver de nouveaux membres. Elle souhaite aussi trouver des personnes prêtes à s'engager concrètement pour faire avancer des dossiers. Elle souhaite entendre les personnes présentes aujourd'hui pour la détermination des « chantiers » à ouvrir. Tout est encore ouvert.

Cotisations: une cotisation de CHF 50.- par année serait perçue (CHF 25.- pour étudiants et AVS).

4. Discussion générale

La perspective de fédérer les indépendants est saluée. De la discussion ressortent les points suivants:

4.1. Peuvent devenir membres des personnes physiques (et non des compagnies).

4.2. Association ouverte aussi à la danse, à la musique? L'association n'entend pas fixer de frontières elle-même. A chaque personne intéressée de voir si l'association telle qu'elle est peut répondre à ses besoins et attentes.

4.3. Qui est « indépendant »? La réponse doit encore être éclaircie. La réalité est souvent complexe. Les limites entre « institution » et « indépendance » sont souvent poreuses. La réponse oscille entre ces deux énoncés: « est indépendant ce qui n'est pas dans l'institution » ou « est indépendant ce qui n'est pas conventionné ». A préciser encore donc.

4.4. « Chantiers » concrets à ouvrir:

- **Site internet de l'association avec les présentation des membres et des compagnies. Moteur important pour la communication.**
- **Centrale d'échanges pratiques (matériel; locaux; conseils...)**
- **Structure d'accueil pour les indépendants qui débarquent (locaux, collaborations, conseil administratifs...)**
- **Formation continue dans la ligne du stage de Nathalie Béasse (prix très modéré et animation du terreau local)**
- **Implication concrète dans le dossier de la nouvelle loi cantonale sur la culture. Intervenir activement comme force de proposition. C'est le bon moment pour s'engager.**

Liste de chantiers possibles non-exhaustive!... il y a aussi la diffusion, les conditions de création...

5. IMPORTANT! Suite des opérations

Toute personne souhaitant devenir membre de l'association peut s'inscrire par écrit à l'adresse: theatreprone@bluewin.ch.

Les personnes souhaitant être actives dès maintenant sur un des « **chantiers** » ci-dessus (ou pour tout autre projet) peuvent aussi s'annoncer à l'adresse: theatreprone@bluewin.ch.

Les membres de l'association seront invités en automne à une **première assemblée générale ordinaire**. Au cours de cette assemblée le comité sera élargi. Des groupes de travail seront créés ou confirmés. Des modifications ou des compléments pourront être apportées aux statuts.

Mais le travail peut commencer dès maintenant. Le « comité » et GT se réunissent le 18 mai (10h, Terreaux 16, La Chaux-de-Fonds). Ils vous tiendront au courant.

6. Applaudissements réciproques et apéro offert par le théâtre Tumulte. Merci!

Pour le PV:PV
1er mai 2018